



SAS IFOR

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

www.ifec.fr

Les diligences d'acquisition lors d'une opération de rachat d'une entreprise : démarche et responsabilité du professionnel comptable

PUBLIC

Commissaires aux comptes , Experts-Comptables, collaborateurs et stagiaires

DUREE

1 jour(s) - 7 h

Nb minimum de participants : 8

PRE REQUIS

OBJECTIFS FORMATION

Les diligences d'acquisition ou de cession (aussi appelée due diligence) sont mises en oeuvre lors de la transaction d'entreprise comme par exemple l'achat, la vente ou la prise de participation partielle dans le capital d'une entreprise existante.

Le premier objectif de ces diligences pour l'acquéreur est de rassembler un maximum d'informations sur les risques de l'entité cible qui pourraient remettre en question son investissement.

Les diligences d'acquisition initiées en général à la demande de l'acquéreur avec l'accord du vendeur comprennent un ensemble de pré-diagnostic portant sur les domaines sensibles de la cible préalablement identifiés par l'acheteur lors de la présentation des informations en "data room".

Cette formation essentiellement axée sur les aspects pratiques est destinée notamment au personnel des structures d'exercice professionnel (aux experts-comptables, aux commissaires aux comptes, collaborateurs confirmés, stagiaires) qui souhaitent s'ouvrir à ce type de mission. Les différentes étapes sont décrites en présentant la réponse du professionnel aux attentes des investisseurs. Il s'agira de présenter une approche spécifique en s'attachant à fournir, pour chaque étape, les outils et/ou les conseils pratiques.

La mission de « due diligence d'acquisition » évoquée dans cette formation concerne le secteur des PME et des ETI.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation a pour objectifs :

- de présenter les différentes phases d'une mission de « due diligence » d'acquisition
- de sensibiliser le professionnel sur la revue des agrégats et des indicateurs fondamentaux pour l'acheteur ainsi que sur l'étape de restitution de la mission (rapport)
- de lui permettre d'identifier les risques opérationnels et financiers de la société cible
- de l'accompagner dans la constitution de son dossier de travail en lui proposant de nombreux supports opérationnels pour chaque phase de la mission

CONTENU PEDAGOGIQUE

La formation comprend quatre séquences

La première : la due diligence : un passage essentiel dans le processus d'investissement

La deuxième : la réponse du professionnel aux attentes et les étapes de la mission

La troisième : la méthodologie de réalisation de la mission

La quatrième est consacrée à la revue des agrégats et des indicateurs fondamentaux pour le donneur d'ordre et l'étape de restitution

Enfin une partie spécifique sera consacrée aux clauses de garanties d'actif et de passif (GAP) et de « d'earn out »

De nombreux supports opérationnels seront présentés afin de constituer la documentation du dossier de travail

La formation se conclura par un quizz d'évaluation des connaissances

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Exposé à l'aide d'un diaporama avec commentaires intégrés

Questionnaires d'évaluation des connaissances en amont et en aval de la formation

Cas pratiques.

Modalités de la classe virtuelle

- Assistance technique et pédagogique:

L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un

membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en

cas de difficultés techniques.

- Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.
- Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.
- La classe virtuelle, animée par 1formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande

de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.

- Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités
- interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.
- Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 9 h - 17 h

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

FORMATEUR

Guy ZERAH

- Expert-comptable/commissaire aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles
- Concepteur/formateur en exercice professionnel, audit, droit comptable et consolidation
- Ancien conseiller technique de la CNCC
- Ancien directeur des normes professionnelles du CSOEC
- Membre du jury d'examen du diplôme d'expertise comptable (révision légale et contractuelle, réglementation professionnelle et mémoire)
- Auteur de plusieurs articles dans des revues de la profession comptable

TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 400 €

Adhérent IFEC + CJEC : 300 €

Adhérent IFEC + ANECS : 300 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 300 €

Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans : 300 €

Non Adhérent IFEC : 500 €